Julien Ciron	avis non exprimé	18 sept 2018 18:07
Jean Rabian 1 Pièce jointe remis un document intitulé "Un pic de la demande mondiale d'énergie d'ici près de 15 ans"	avis non exprimé	22 sept. 2018 14:20
François-Xavier Poisbeau,	avis non exprimé	23 sept. 2018 22:27
Gonzague Bureau	avis réservé	24 sept. 2018 08:42
Gonzague Bureau	avis réservé	24 sept. 2018 à 08:47
Gonzague Bureau 3 Pièces jointes	avis défavorable	24 sept. 2018 09:36
Julien Ciron	avis non exprimé	Jeu. 27 sept. 15:56
François-Xavier Poisbeau,	avis non exprimé	Dim. 30 sept. 21:38
Callard – Le Pechon	avis réservé	mer. 3 oct. 11:46
Callard – Le Pechon	avis réservé	3 oct. 2018 12:19
Fanchick Bureau 2 pièces jointes : ce sont des signatures	avis non exprimé	jeu. 4 oct. 20:08, 20:09, 20:10 et 20:11
Fanchick Bureau	avis défavorable	ven. 5 oct. 00:41
Fanchick Bureau 4 pièces jointes : liste des habitants du village de la meilleraye qui borde la rive nord de l'étang de la provostiere	avis non exprimé	ven. 5 oct. 09:14
Fanchick Bureau	avis non exprimé	ven. 5 oct. 12:53
Callard – Le Pechon	avis non exprimé	ven. 5 oct. 18:34
Guillaume Jalaber	avis défavorable	8 oct. à 11:04
Quentin Marechal	avis favorable	9 oct. 2018 15:08
Verena Trenkel	avis favorable	mar. 9 oct. 15:51
Benoit Lelore, Anetz	avis favorable	mar. 9 oct. 19:21
sylvie	avis favorable	mar. 9 oct. 21:16
Garreau Joel	avis favorable	mer. 10 oct. 11:27
Marie-Eve Guerin	avis favorable	mer. 10 oct. 15:42

Mickaël Guerin	avis favorable	mer. 10 oct. 18:04
Paul Peletier	avis favorable	mer. 10 oct. 21:55
Patrick Guerin	avis favorable	11 octobre 2018 à 09:32
Laurent Dubost	avis favorable	jeu. 11 oct. 16:32
Jean-Marc Thiercelin Gérant du Cierc Oudon	avis favorable	jeu. 11 oct. 18:30
Patrick Cotrel	avis favorable	jeu. 11 oct. 22:18
Samuel Guerin	avis favorable	12 octobre 2018 à 13:36
Élise Guérin	avis favorable	ven. 12 oct. 15:22
Aurelie. Leduc	avis favorable	ven. 12 oct. 16:28
Eric Juncker	avis favorable	15 octobre 2018 à 12:42
Olivier Kriegk	avis favorable	15 oct 2018 à 14:11
JF Chevillard	avis favorable	15 oct. 2018 à 16:55
René Bouvet	avis favorable	15/10/2018 à 17:13
Famille Sorin Beaumont	avis favorable	15/10/2018 à 17:17
Pascal Hourdeau	avis favorable	15/10/2018 à 17:49
Carmen grand'mère Priou	avis favorable	15/10/2018 à 18:20
Daviau Claude	avis favorable	15/10/2018 à 18:41
Charles Esmenjaud	avis favorable	15/10/2018 à 19:04
Bernard Pradelles	avis favorable	15/10/2018 à 19:09
Roger Gravouil, Ancenis	avis favorable	15/10/2018 à 19:21
Jean-Philippe Rolland	avis favorable	15/10/2018 à 20:33
Nicolas Trichet	avis favorable	15/10/2018 à 21:16
Corinne Abar	avis favorable	15/10/2018 à 21:28
Mme Mérel Myriam, Nantes	avis favorable	15/10/2018 à 22:17
Beillevaire Sylvie Ancenis	avis favorable	15/10/2018 à 22:53
Elisabeth Guisthau, Coueron	avis favorable	15/10/2018 à 23:24

Etienne Bécot, Mauges sur Loire (49)	avis favorable	16/10/2018 à 06:15
Andre fayolle Larajasse	avis favorable	16/10/2018 à 07:12
Jean Trespeuch, Saint-Herblain	avis favorable	16/10/2018 à 08:42
Sébastien Audon, Couëron	avis favorable	16/10/2018 à 09:16
Mr Jean Claude Tetrel, Nort sur Erdre	avis favorable	16/10/2018 à 09:37
Jean Marie Frontini, Angers	avis favorable	16/10/2018 à 10:46
Yves Papin	avis favorable	16/10/2018 à 10:56
Noyer Romain, Oudon	avis favorable	16/10/2018 à 12:14
Bernard Guilloux, 49 Les Garennes sur Loire	avis favorable	16/10/2018 à 12:20
Adrien Gascoin, Grandchamp des Fontaines	avis favorable	16/10/2018 à 12:48
Josselin Cottineau, Ancenis	avis favorable	16/10/2018 à 13:38
Prochasson	avis favorable	16 oct. 2018 à 15:10
Guist hau Joël	avis favorable	16/10/2018 à 16:17
Dupuis Gérard	avis favorable	16/10/2018 à 16:45
Raitiere, Teillé	avis favorable	16/10/2018 à 17:27
M. Bouard Francis	avis favorable	16/10/2018 à 17:56
Mr Dupont pascal – Couffé	avis favorable	16/10/2018 à 21:14
Ghislaine Carrez	avis favorable	16/10/2018 à 22:21
Bruno Foucher, Saint-Géréon	avis favorable	17/10/2018 à 09:15
M. J.Suteau, Ancenis	avis favorabe	17/10/2018 à 11:56
M. Jean Rabian – EOLA	avis non exprimé	17/10/2018 à 16:13
1 pièce jointe : fichier : NS_1017_16h13_Rabian_PJ_à_Mail.pdf		
Mme Thérèse Le Charlès, Ancenis	avis favorable	17/10/2018 à 18:57
Chloé Martin, Teillé	avis favorable	17/10/2018 à 20:20

Monsieur Frédéric Pieters, Grandchamp des Fontaines	avis favorable	17/10/2018 à 21:15
Mme Serpault Anaïs, La Regrippiere	avis favorable	17/10/2018 à 21:32
Marine Le Charlès, Nantes	avis favorable	17/10/2018 à 22:05
M. Alexandra Guerin, Riaillé	avis favorable	18/10/2018 à 13:06
association Transmission	avis réservé	18/10/2018 à 22:06
Mme Régine Mathern Mesnil, Joué sur Erdre	avis réservé	18/10/2018 à 22:57
François-Xavier Poisbeau,	avis défavorable	19/10/2018 à 06:25
Daniel Riviere, St Herblon, Vair sur loire	avis favorable	19/10/2018 à 10:47
Mme Lydia Anezo	avis non exprimé	19/10/2018 à 13:04
1 pièce jointe : fichier NS_1019_13h04_Anezo_Lydia_PJ_à_Mail.pdf		
Association Air de l'Erdre	avis défavorable	19/10/2018 à 13:19
M. Michel Monnier, Mauves sur Loire	avis défavorable	19/10/2018 à 14:29

Julien Ciron **18 sept 2018 18:07**

objet questions projet éolien
bonsoir , serait possible d avoir l emplacement exacte des éoliennes pour lesquelles un permis a été déposé sur trans sur erdre ? (j'en ai déjà 6 en face de chez moi , + les 3 que l on aperçoit de ligné ...)
cordialement
julien Ciron Château de la chauvelière joué sur erdre

Jean Rabian **22 sept. 2018 14:20**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je vous ai rendu visite ce samedi matin 22 septembre en Mairie de Trans
et vous ai remis un document intitulé "Un pic de la demande mondiale
d'énergie d'ici près de 15 ans"
Etant donné la mauvaise qualité du tirage, je me permets de vous le
faire parvenir en version pdf.
Par ailleurs, j'ai communiqué à nos sociétaires l'adresse mel de la
Mairie de Trans contact@mairie-trans.fr pour envoyer leurs observations
sur le projet éolien. Pouvez-vous me préciser si ces documents seront
pris en compte ou si il faut refaire un envoi sur l'adresse
enquete.eolien.trans@gmail.com
Cordiales salutations
Jean Rabian
Pour info, notre site internet : http://eoliennes-ancenis.fr

2 pièces jointes

François-Xavier Poisbeau, **23 sept. 2018 22:27**

bonsoir Monsieur,

Je souhaitais m'assurer de la veille de cette boite mail afin de procéder à des échanges écrits le temps de l'enquête publique concernant l'implantation d'éoliennes sur le site du Mont-Friloux / Trans-sur -erdre.

bien cordialement

Mr Poisbeau- Secrétaire ADESP

Gonzague Bureau **24 sept. 2018 08:42**

A l'attention du commissaire enquêteur
Monsieur
Joint la carte de l'implantation des éoliennes dans le nord est du département qui démontre allègrement le mitage et le sur nombre (cette carte n'est pas à jour, vous pouvez en ajouter une dizaine depuis la réalisation)
Joint le lien de BFM sur les résultats financiers de Winstrom, c'est édifiant leurs comptes perdent quasi 300 000 € sur le dernier exercice comptable connu !!
Joint un extrait du journal l'informateur judiciaire relatant que 44% de l'Energie éolien des pays de la Loire est situé dans le nord est du département
La suite par mail séparé pour ne pas être trop lourd
Merci d'accuser réception de ce mail
Cordialement

Gonzague Bureau

La porte
44440 Riaillé
06 66 22 54 44

Gonzague Bureau **24 sept. 2018 à 08:47**

Monsieur l'enquêteur

Joint une information qui confirme la dévaluation des biens immobiliers dans l'environnement des parc éolien
La Fédération Environnement Durable prépare un dossier concernant la dévaluation des biens immobiliers situés au voisinage des éoliennes .
Certains promoteurs osent encore affirmer que les maisons situées à proximité de ces machines "prennent de la valeur"....
Voicià titre d'exemple l'attestation d'un notaire à Mr Arlot qui certifie le contraire:
"Ce bien peut êre valorisé de 180.000 euros à 200.000 euros mais compte tenu de l'immediate proximité des éoliennes une décote de 20 à 30% devrait s'appliquer soit une valorisation de 135.000 à 145.000 euros..
Un nouveau parc éolien de 5 éoliennes de St Germier a été construit dans les Deux Sèvres à la frontière de la commune de Rouillé dans la Vienne. La maison de Mr Arlot membre de l 'association ventdubocage est une ancienne ferme qui se trouve à 700 m de la première éolienne

Cordialement
Gonzague Bureau
La porte
44440 RIAILLE
06 66 22 54 44

Gonzague Bureau **24 sept. 2018 09:36**

Monsieur l'enquêteur
Je vous demande de relever dans votre enquête la situation du parc à proximité immédiate de l'étang de la Provotiere, site exceptionnel et classé en zone Natura 2000s
Les élus se sont battus pour ce classement et aujourd'hui ils ne répondent plus de l'impact du parc dans ce cadre ?
Les monuments historique, forges de la Provotière, abbaye de la Meilleray, et bien d'autre sont à peine cités dans l'enquête et les photomontages sont minimiser pour conclure : impacts insignifiant !!
Joint deux photos montage que nous avons faites pour avoir une vue depuis l'étang de la Provotière et du domaine des forges sur les futurs éoliennes

L'impact est très important

En règle générale les études paysagères sont très faibles et ne démontrent rien . elles sont orientées de telles sorte à démontrer aucun impact !
Également concernant les conditions de raccordement, les plans sont théoriques et rien n'est acquis sauf en suite à procéder en force
Également des zones d'aviation militaires sont accolées au projet et il n'en n'est pas tenu compte ?

Le projet au profits de quelques 'un est fait au mépris de tous les riverains

Aussi de nombreuses étude démontrent l'impact sur l'humain et l'animal et il n'en n'est pas fait état dans ces études
Je rappelle que un parc à Pucel (44) vient d'être arrêté car portant atteinte à la santé des riverains tant humains que animals !!!
Il est insupportable que 75% du parc de notre département soit concentré sur 5% du territoire !
Aujourd'hui 70% des permis sont attaqués, celui-ci si il était délivré le sera sans aucun doute
Il est probable que dans un avenir très proche 100% des permis seront devant les juges
Le département de Loire atlantique est le moins boisé de France, le nord est la zone ou les bois sont concentrés et riche en biodiversité et c'est cette zone qui et impactée !!!

Aussi auparavant la hauteur de éoliennes étaient de 80 mètres d'où la distance de sécurité de 500M des habitations
Aujourd'hui elles font 180 m et la distance est demeurée inchangée ! (rappel c'est la longueur de la pale qui détermine la distance de sécurité en appréciant sont impact au sol en cas de chute)
La sécurité n'est plus respectée !!le sénateurs l'avaient validé mais l'assemblée n'en n'a pas tenu compte
Autres point joint un mail de la mairie de trans sur Erdre qui m'indiquait dans un mail en date du 10 avril 2018 que aucun dossier n'était déposé en mairie alors que trois mois après démarrait l'enquête publique voilà une belle démonstration de la volonté de la commune de faire ce projet en catimini pour les citoyens n'en soient informé que à minima !s
Il est enfin certain que le propriétaire du terrain engage sa responsabilité vis-à-vis de ses voisin sur les risques sanitaires à venir, sur le démontage futurs des éoliennes (cout estimé 600k€ alors que les études provisionnent 60K€ !!!)
Les communes et les maires engagent aussi leur responsabilités personnelle pour mise en danger de la vie d'autrui
Voilà quelques observations en espérant y avoir des réponses et qu'elles vont vous permettre d'émettre un avis défavorable sur le projet
Cordialement

Gonzague Bureau
CGBE
06 66 22 54 44

3 pièces jointes

Julien Ciron **Jeu. 27 sept. 15:56**

bonjour ,
vous serez bien à la mairie de trans lundi matin ?
cordialement
julien Ciron
Château de la Chauvelière
joué sur erdre

François-Xavier Poisbeau, **Dim. 30 sept. 21:38**

Mail à destination de l'enquêteur public sur le projet de parc du Mont-Friloux.

Je fais de nouveau un essai pour constater que cette adresse n'est pas veillée comme annoncé par la Préfecture et que nous allons devoir échanger par courrier recommandé.

Ma première question portera sur l'information partiale des mairies auprès des citoyens premiers concernés.

cordialement

Mr Poisbeau - Secrétaire ADESP

Mél envoyé, en réponse, à partir de l'adresse enquete.eolien.trans@gmail.com
le 30/09/2018 à :
M. Julien Ciron
M. Jean Rabian
adesp44
M. Gonzague Bureau

Nous vous prions de trouver, en pièce jointe, un extrait du hors série "La dématérialisation de l'enquête publique en 3 clics" conçu et édité par la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs relatif à la nature des observations et propositions recueillies par voie électronique en cours d'enquête.Nous vous en souhaitons bonne réception.Cordiales salutations.

Pièce jointe :
Extrait du hors série "La dématérialisation de l'enquête publique en 3 clics" conçu et édité par la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs.

Nature des observations et propositions recueillies par voie électronique en cours d'enquête

Le fait de participer à une enquête publique en utilisant la voie électronique ne modifie pas la nature des observations et propositions du public transmises par ce moyen. Elles sont de même nature que celles qui sont déposées sur le registre d'enquête au format papier ou envoyées par voie postale.

S'agissant des observations écrites recueillies sur les registres papier ou reçues par voie postale, le commissaire enquêteur n'y répond que dans le cadre de son rapport et de ses conclusions rédigées après la fin de l'enquête.

Il en va de même pour les observations déposées par voie électronique, qu'il s'agisse de celles envoyées à une adresse courriel ou de celles déposées sur un registre dématérialisé.

Aucune disposition n'impose, en effet, de répondre en temps réel aux observations déposées en cours d'enquête, fussent-elles exprimées sous forme interrogative. Ce n'est qu'au cours des permanences organisées dans le cadre de l'enquête que le public peut échanger et dialoguer avec le commissaire enquêteur. Mais même dans ce cas là, le commissaire enquêteur doit n'expliquer ou commenter que ce qui est relaté dans le dossier mis à l'enquête, invitant le public à poser des questions ou faire part de ses observations sur le registre papier mis à sa disposition, par courrier ou par la voie électronique, si le dossier ne répond pas à ses interrogations.

L'utilisation d'internet permet de déposer des observations éventuellement interrogatives, mais n'ouvre pas d'autres possibilités. Il ne s'agit donc pas ici d'un média

permettant d'interpeller le commissaire enquêteur, ni d'un forum ou d'une foire aux questions permettant librement d'échanger sur le projet, plan ou programme, objet de l'enquête.

Callard – Le Pechon **mer. 3 oct. 11:46**

Bonjour,
Pouvez vous vérifier le kilométrage précis entre la Zone Sévéso de Riaillé à la Torchère
et l'implantation prévue des éoliennes par voies aériennes bien sûr. (soit disant +de 5 Km)
L'étude d'incidence Natura 2000 n'évoque pas l'existence de la zone Natura 2000 de la rigole alimentaire
des étangs Provostière - Vioreau impactée par ce projet.
Comment est calculée la distance entre les éoliennes et les zones d'habitation les plus proches?
(en fonction de la hauteur de l'éolienne très certainement, pour une prévision d'éolienne de 180m qu'en est-il....?)
Merci de vos réponses précises et cohérentes
Monsieur et Madame CALLARD
Habitants de Bourg Chevreuil

Jean Le Moine à Callard – Le Pechon -

Nous vous prions de trouver, en pièce jointe, un extrait du hors série "La dématérialisation de l'enquête publique en 3 clics" conçu et édité par la Compagnie Nationale des Commissaires

Enquêteurs relatif à la nature des observations et propositions recueillies par voie électronique en cours d'enquête.
Nous vous en souhaitons bonne réception.
Cordiales salutations
1 pièce jointe

Callard – Le Pechon **3 oct. 2018 12:19**

Bonjour,
Où peut-on trouver la réponse de la DRAC au courrier de Windstorm en date du 6/09/2016 ?
Le montant estimé du coût de raccordement d'ENEDIS au poste de RIAILLE de 336 848,98€ est-il réaliste et est-ce la société Windstorm qui réglera la facture ou le contribuable ?....
Comment est prévu le passage de l'Erdre ?
Si ENEDIS ne s'engage pas sur cette pré-étude qui s'engage ?.....
Monsieur et Madame CALLARD
Habitants de Bourg Chevreuil

Fanchick Bureau **jeu. 4 oct. 20:08, 20:09, 20:10 et 20:11**

2 pièces jointes

Fanchick Bureau **ven. 5 oct. 00:41**

Monsieur le commissaire enquêteur

Je suis scandalisé que l'on puisse oser établir des "enquêtes d'utilité publique ," pour construire des aerogenerateurs sur ce site !!!
En effet , notre région est infestée de ces aerogenerateurs ... Qui comme l'attestent les images d'insertions prétendent créer de "nouveaux paysages " paradoxe ,alors que vous êtes limitrophe à un espace classe natura2000 !!!

Les études d'impact ne sont que des copiés - collés ... Aucune ne prend la réalité et la globalité des sites impactés ...

En effet savez/ vous que le département de la Loire - atlantique est le 6eme département le moins boisé de France ... Et qu'aujourd'hui , en toute légalité , pour l'enrichissement à court termes de quelques naïfs et l'ignorance des maires qui croient à "la poule aux œufs d'or , " vous saccagez un environnement unique du département et le poumon vert de ce dernier ..,

En effet l'ensemble boisé , composé des forêts de saint- mars , d'ancenis , de vioreau , de l'arche , de pavé , et tous les massifs qui nous mènent jusqu'à la forêt du gavre ...est unique .
En plus de ces forêts , toute une série d'étangs , reliés par des canaux , alimentant le canal de Nantes à Brest : l'étang de la poiteviniere , l'étang de la provostiere , la rigole alimentaire ,l'étang de vioreau , le grand réservoir de vioreau , l'étang de pavé ... Et tous les petits étangs et points d'eau qui agrémentent chaque petit bois .... Tous ces sites sont impactés !!!

Aucune étude d'impact ne prend en compte cette réalité !!! Il est déjà perceptible de constater la désertification de certaines espèces de migrateurs ...

Vous n'êtes pas sans ignorer que tous ces aerogenerateurs vont impacter les bâtiments classés ou inscrits , (et il y en très peu dans notre région ...) .. Comme l'abbaye de la meilleraye , l'église de moisdon , et pénaliser les aubergistes des forges de la provostiere , ou de la Jahotiere qui essayent de faire vivre ces Batiments et créent les rares emplois en secteur rural !!!

Je ne m'attarderais pas sur les impacts subis par les riverains qui sont tous contre ce projet , je vous joins la liste de tous les habitants du village de la meilleraye qui borde la rive nord de l'étang de la provostiere .

Je vous joins également deux éoliennes implantées en lieu et place du mat de mesure :
Une prise de la rive nord de l'étang de la provostiere , l'autre prise de la cour du domaine des forges !!!

En espérant que pour une fois un commissaire enquêteur aura le courage de dénoncer ce massacre organisé !!!
Fanchick bureau
La meilleraye
44440 Riaille

Fanchick Bureau **ven. 5 oct. 09:14**

4 pièces jointes

Fanchick Bureau **ven. 5 oct. 12:53**

Début du message transféré :
Expéditeur: Aurélien ROY <aroy@agencebureau.archi>
Date: 20 septembre 2018 09:24:21 UTC+2
Destinataire: "'fanchick-bureau@wanadoo.fr'" <fanchick-bureau@wanadoo.fr>
Objet: TR: Impact éolienne à la place du mât de mesure
Aurélien ROY
SARL d'Architecture
François BUREAU & ASSOCIES architectes
mail : **aroy@agencebureau.archi**
ou : **contact@agencebureau.archi**
www.agencebureau.archi
De : Aurélien ROY
Envoyé : lundi 13 août 2018 11:25
À : 'fx_poisbeau@hotmail.com'
Objet : Impact éolienne à la place du mât de mesure
Bonjour,
Comme convenu veuillez trouver ci-joint une image d'insertion de l'éolienne à la place du mât de mesure,
Cordialement,
Aurélien ROY
SARL d'Architecture
François BUREAU & ASSOCIES architectes
mail : **aroy@agencebureau.archi**
ou : **contact@agencebureau.archi**
www.agencebureau.archi
<Eolienne.jpg>
<Eolienne 2.jpg>

Callard – Le Pechon **ven. 5 oct. 18:34**
Pourquoi les mails adressés n'apparaissent pas sur le site au fur et à mesure de leur envoi ?

Guillaume Jalaber **8 octobre 2018 à 11:04**

Madame Monsieur
Je me permet de vous écrire concernant votre projet énième projet de parc Eolien situé a Trans sur Erdre J'ai la chance d'être propriétaire d'un manoir du 16ème siècle situé au lieu-dit La Petite Haie 44520 grand Auverné Ce manoir inscrit a été subventionné par l'Etat la région et le département pour sa rénovation et primé par les vieilles maisons francaise Quelle importance me direz-vous ? En effet quelle importance si ce n'est qu' une nouvelle fois ce parc situé a 11 km à vol d'oiseau impact la vue de ce site delà impacté en visuel par 28 Eolienne et avec en projet 16 nouvelles Ce n est pas ma petite personne qui m'intéresse mais vous massacré nos paysage avec l'implantation diffuse d'eolienne . Pourquoi ne les concentrez-vous pas sur une même commun.
Aucune étude réelle ou surtout sérieuse est effectué au niveau réseau hydraulique et vous savez pertinemment que dans certains endroit de graves désordre ont été relevés de ce fait. Mais que vous n'admettez pas Oui l'énergie propre mais pas n importa comment. Je ne parle pas de l'aberration économique de vos implantations dispersée entrainant des couts de raccordement et des déperdition énormes Votre politique d'aménagement est lamentable et ne soucis aucunement des pauvres habitants de cette région sinistrée. Vous achetez de pauvres gens pour faire plaisir à de soi-disant

écologistes primaire Me »rci de dire a Madame La préfète que si vous voulez des Eoliennes qu'elle les mette dans les jardin de la préfecture et au lieu de développer ces horreurs inefficaces et couteuses aidez et obligés la construction a intégrer des système d'énergie propre et a orchestrer une véritable politique écologique Vous l aurez compris je suis totalement opposé a ce nouveau parc Bien a vous Guillaume jalaber
Guillaume Jalaber JALABER DIFFUSION 128 rue du Bois Hardy 44 100 NANTES TEL : 02 40 89 24 10 - FAX : 02 40 89 31 58 Membre

Quentin Marechal **9 oct. 2018 15:08**

Monsieur le commissaire enquêteur, Par la présente, je tiens à apporter mon soutien au projet éolien de la commune de Trans Sur Erdre. Il est important dès à présent de réfléchir aux nouvelles générations (dont la mienne) et repenser nos manières de consommer, vivre et produire. Pour que l'on puisse évoluer dans un monde vivable, avec un bel environnement, de la biodiversité, un air respirable... Pour les besoins énergétiques, les énergies renouvelables et notamment l'éolien ont un rôle crucial à jouer pour nous fournir notre énergie avec des impacts beaucoup plus modérés (CO2, économiques, biodiversités...) que les énergies utilisées majoritairement aujourd'hui (fossiles et nucléaire). Bien sur ce développement des énergies renouvelables doit s'accompagner d'une vraie réflexion sur nos besoins et une réduction drastique des consommations par plus d'efficacité, élimination de consommation futile. Je vous pris de recevoir mes salutations distinguées. Quentin Maréchal, résidant à Nantes

Verena Trenkel **mar. 9 oct. 15:51**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'Enquête Publique en cours, je donne mon avis très favorable au projet éolien de Trans sur Erdre, développé par la Sté Windstrom.

Ce projet développe les énergie renouvelables et augmente la production régionale d'électricité qui est insuffisante pour couvrir la consommation. Résidente à Nantes, je pratique régulièrement des activités de marche et vélo dans le pays d'Ancennis notamment à Saint-Mars-la-Jaille et Teillé, où des parcs éoliens sont déjà en production sans effet indésirables sur les autres autres économiques ou de loisir. Bien cordialement,

Verena Trenkel Nantes

Benoit Lelore **mar. 9 oct. 19:21**

À l'heure d'un énième rapport sur notre avenir planétaire et climatique il paraît urgent d'investir dans les énergies renouvelables. Oui au projet de trans sur Erdre Benoît LELORE, habitant de Anetz

sylvie **mar. 9 oct. 21:16**

Bonjour, Je souhaite valider ce projet éolien sur le territoire de Trans sur Erdre , porteur d'avenir et d'indépendance énergétique aux énergies fossiles. Merci d'enregistrer mon avis favorable a ce projet Cordialement S.Dubost

Garreau Joel **mer. 10 oct. 11:27**

Monsieur le commissaire enquêteur Après avoir pris connaissance une fois de plus du dernier avis des experts du CIEC je ne peux qu'être très favorable au développement des ENR en France notamment à travers des projets éoliens comme celui actuellement en enquête publique; je pense qu'il ne faut pas céder aux lobbies orchestrés par les opposants à ces projets d'ENR compte tenu de l'impérieuse nécessité de rentrer dans une société moins carbonée, l'avenir de la planète et de nos enfants en dépend. Joël Garreau Nantes

Marie-Eve GUERIN **mer. 10 oct. 15:42**

NOM et Prénom : GUÉRIN Marie-Eve
Commune de Résidence : RIAILLÉ

Avis favorable pour le projet de parc éolien de la commune de Trans-sur-Erdre

A l'heure où le rapport du GIEC (Groupe d'Experts sur l'Evolution du Climat) alerte les Etats des lourdes conséquences sur notre planète d'une augmentation des températures de plus de 1.5°C ; il est grand temps pour nous tous, citoyens et décideurs politiques, de réagir si nous voulons limiter au minimum les impacts néfastes que devront subir nos enfants dans une trentaine d'années... voire malheureusement moins. Les canicules et sécheresses à répétition, le nombre croissant de tempêtes, l'augmentation du niveau des océans, la perte de biodiversité et des ressources et tous les réfugiés climatiques qui fuiront ces conditions... Les populations européennes se déchirent déjà honteusement avec les réfugiés politiques... comment réagiront-elles face à ce nouvel exode ?

Il est grand temps de réagir ! Tout le monde doit le faire ! Chacun à sa propre échelle, habitation, quartier, commune, communauté de communes, région, Etat, doit participer à la transition énergétique dans des délais qui deviennent maintenant réduits. Limiter fortement notre consommation des énergies fossiles, qui entraîne irrémédiablement cette augmentation des gaz à effets de serre et donc des températures doit devenir une priorité pour nous tous !

Le projet de parc éolien de Trans-sur-Erdre va évidemment dans ce sens favorable et responsable pour la survie de nous tous et s'inscrit pleinement dans les orientations fixées par la loi de transition énergétique et le plan de libération des énergies renouvelables, selon lesquels la part des énergies renouvelables en France devra représenter 40 % de la production électrique en 2030. Le développement de l'éolien terrestre à lui seul, devra progresser de 86% sur la période des cinq prochaines années.

Les arguments qui vont à l'encontre de ce projet concernant notamment la destruction de la faune et de la flore causées par les éoliennes sont d'une totale hypocrisie ! Tous les espaces bitumés existants sur notre territoire (routes, centre commerciaux à tout va...) n'ont-ils pas détruits des espaces naturels et les espèces qui y vivaient ? Les millions de voitures en circulation sur nos routes au quotidien ne sont-elles pas plus destructrices de batraciens, d'oiseaux, de petits mammifères ? Je suis très favorable à ce projet éolien sur plusieurs points : - il respecte les réglementations en vigueur sur les parcs éoliens - il permettra d'utiliser l'énergie renouvelable qu'est le vent pour produire une électricité propre (contrairement à la centrale nucléaire de Chinon qui produit des déchets radioactifs ou à la centrale à charbon de Cordemais). Ces projets, comme d'autres (solaire, géothermie...) sont nécessaires à la transition énergétique (réduction de l'utilisation des centrales nucléaires et à charbon) - d'un point de vue paysager et environnemental : les éoliennes sont beaucoup plus esthétiques que tous ces grands pylônes qui traversent nos campagnes depuis des années ; et tout autant que le viaduc de Millau qui est tant admiré par les habitants ou les touristes ! - Ce projet sera le signe d'un dynamisme et d'une modernité citoyenne, signe d'une responsabilité commune pour lutter contre le réchauffement climatique d'écologie

- Ce projet permettra d'obtenir de nouvelles sources de revenus pour investir dans d'autres projets éco-responsables - Ce projet sera créateur d'emplois dans les entreprises locales - Ce projet est un projet citoyen qui a permis de regrouper un grand nombre d'habitants dans un même élan novateur, pour que chacun puisse apporter sa contribution à la transition énergétique. Ces habitants sont, je pense, très fiers d'agir pour cela !

Marie-Eve GUERIN Habitante de Riaillé

Mickaël GUERIN **mer. 10 oct. 18:04**

NOM et Prénom : GUÉRIN Mickaël Commune de Résidence : RIAILLÉ

Avis favorable pour le projet de parc éolien de la commune de Trans-sur-Erdre

Le projet de parc éolien de Trans-sur-Erdre (comme tous les autres parcs éolien, et le développement des énergies renouvelables...) est pour moi primordiale si on veut réduire les émissions de co2, et par conséquences les effets du réchauffement climatique.

Habitant depuis plus de 40 ans Riaillé, je ne vois aucun inconvénient pour l'impact visuel sur le paysage (après avoir bien consulté les photos montages).

En espérant que le projet aboutisse !

Mickaël GUERIN 18 impasse des Cyprès 44440 Riaillé

Paul Peletier **mer. 10 oct. 21:55**

Monsieur le commissaire enquêteur, Je suis pour l'installation d'éoliennes. pour info .Dans mon département de naissance, Maine et Loire , il y a deux siècle ont comptait plus de 1300 éoliennes (moulin a vent pour
faire de la farine) Paul Pelletier arboriculteur saint Herblon.

Patrick Guerin **11 octobre 2018 à 09:32**

avis favorable au projet éolien de Trans sur Erdre, développé par la Sté Windstrom Je suis entièrement faforable à ce projet de parc éolien. Pour moi la transition énergétique est une nécessité et une urgence. Cordialement, Patrick Guérin 47 chemin de la bodaclerie 44440 Riaille

Laurent Dubost **jeu. 11 oct. 16:32**

Chaque jour, on nous rappelle l'urgence de lutter contre le dérèglement climatique...voici une bonne occasion de passer aux actes car le KWH éolien produit 80 fois moins de CO2 que le KWH issu d'une centrale à Charbon (Cordemais) et 4 fois moins qu'une centrale nucléaire! Pour ceux qui veulent uniquement profiter des avantages de notre société sans y contribuer, il faudrait leur rappeler que les habitants de Chinon vivent à coté d'une centrale nucleaire depuis quarante ans , qu'il y a plus de 300 pylones électriques pour amener cette électricité et que par ailleurs, la Compa fait traiter leurs déchets dans une usine à Nantes.... La vie en société cela ne s'arrête pas au bout de son jardin !

Jean-Marc Thiercelin **jeu. 11 oct. 18:30**

Monsieur le Commissaire enquêteur

Suite à la publication du nouveau rapport d' évaluation du GIEC, je suis surpris que certains, dans notre région fassent encore passer leurs intérêts particuliers (souvent avec des motifs fallacieux), avant l'intérêt général qui se doit de faire baisser le réchauffement climatique. Le projet éolien de Trans sur Erdre , développé par la société Windstrom, concoure à atteindre cet objectif . Je viens le soutenir avec les membres de mon Cierc (Club d'investissement dans les Energies Renouvelables Citoyennes). Ce projet rentre également dans le SRE (Schéma régional de l'éolien) que nous partageons avec les communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Je me tiens à votre disposition avec mes amis pour vous donner toutes informations que vous souhaiteriez. Très cordialement

Jean-Marc Thiercelin Gérant du Cierc Oudeol 44521 Oudon 06 83 32 28 56

Patrick Cotrel **jeu. 11 oct. 22:18**

Monsieur le Commissaire enquêteur, Veuillez trouver ci-dessous et en fichier joint ma contribution à cette enquête publique. Mes coordonnées : patrick.cotrel@wanadoo.fr 06 32 72 72 70 Sincères salutations. Patrick Cotrel

Patrick Cotrel

Le 11 octobre 2018
7 allée des Loriots 44980
Sainte-Luce/Loire

à

Monsieur le Commissaire enquêteur

Au sujet du projet éolien de Trans/Erdre

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Cette enquête publique se déroule au moment où le GIEC lance un appel pressant à réduire très vite et très fortement les émissions de gaz à effet de serre : si nous voulons rester en dessous d'un réchauffement de +12,5°C en 2100, il faut réduire de 45% ces émissions d'ici 2030 et parvenir à annuler complètement les émissions nettes en 2050. Et pendant ce temps, les signataires de l'accord de Paris, lors de la COP 21, ne tiennent pas leurs engagements de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) – et en premier lieu, la France, dont les émissions continuent d'augmenter, malgré les beaux discours. Elle ne parvient pas, non plus, à honorer ses prévisions d'augmentation d'énergies renouvelables. Pourtant, nous connaissons ce qu'il faut faire pour réduire les émissions de GES : économiser les dépenses d'énergie et développer les énergies renouvelables. Et pour cela : - isoler les logements et bâtiments ; - développer les transports en commun du quotidien ; - développer le photovoltaïque ; - développer les éoliennes, dans le cadre réglementaire qui est déjà très strict, ; - … Il me semble que le pays d'Ancenis, entre autres, est adapté à l'implantation d'éoliennes. C'est pourquoi je soutiens ce projet de parc éolien de Trans sur Erdre. Peut-être les opposants à ce projet estiment-ils ces éoliennes trop inesthétiques et leur préfèrent-ils les pylônes haute tension. Mais sans doute, veulent-ils sans doute que rien ne change, en ignorant les dangers qui pèsent sur l'humanité et la biodiversité (sur lesquels le GIEC nous alerte). Peut-être, aussi, sont-ils indifférents au sort des populations de Polynésie qui voient déjà leurs îles englouties par la mer. Peut-être sont-ils indifférents aux populations du Sahel qui voient leurs terres
se désertifier, et qui n'ont d'autre solution que de partir pour essayer de survivre. Peut-être sont-ils indifférents aux victimes des épisodes climatiques de plus en plus nombreux et de plus en plus violents que l'on constate dans tous les pays…. Pour ma part, je ne peux pas me résoudre à laisser à mes enfants et petits-enfants une terre invivable. Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Patrick Cotrel Ancien Vice-Président du Conseil régional (chargé de la formation professionnelle et l'apprentissage – 2004-2010) Ancien Adjoint au Maire de Sainte-Luce/Loire (chargé des déplacements, du développement durable et de l'environnement – 2007-2014)

Samuel Guerin **12 octobre 2018 à 13:36**

Prénom-Nom : Samuel GUERIN Commune de résidence : Riaillé J'apporte un avis favorable pour le projet de parc éolien de la commune de Trans-sur-Erdre, notamment pour les raisons détaillées ci-dessous :
-L'urgence en ce qui concerne la transition énergétique n'a jamais été autant soulignées et argumentée qu'aujourd'hui (ex: rapport récent du GIEC), -Le déploiement de l'énergie éolienne, partout en France, fait partie des solutions à développer rapidement afin de faire évoluer le, mixte énergétique français vers une part d'énergie renouvelable beaucoup plus importante, -La Loire Atlantique, et dans ce cas précis la commune de Trans-sur-Erdre, est un territoire adapté à ce type d'implantation et où les rendements éoliens sont très bons, -La construction de parcs éoliens sur notre territoire permet de dynamiser ponctuellement et à plus long terme l'activité économique de nos communes rurales, -La responsabilité et le devoir d'exemplarité des élus doivent être en lien avec ces urgences et l'avenir des générations futures, -A plus long terme, nos communes pourront se réjouir qu'elles faisaient parties de celles qui ont su prendre les bonnes décisions. Il est temps de faire quelque chose. Ne vous trompez pas. Merci Un jeune citoyen, Samuel GUERIN

Élise Guérin **ven. 12 oct. 15:22**

NOM et Prénom : GUERIN Elise
Age : 19ans Commune de résidence : Riaillé Avis favorable pour le projet de parc éolien de Trans sur Erdre. J'ai 19ans, je suis consciente de l'état actuelle de ma planète et je suis très touchée par les causes environnementals auxquels nous faisons face aujourd'hui. Il est grand temps d'agir, chacun à sa propre échelle. Aujourd'hui je fais partit de ces jeunes conscients du problème, et je fais de mon mieux, dans mon quotidien, dans mes gestes, mes actions, pour respecter ma planète, et ainsi de pouvoir l'aider. C'est pour cela qu'aujourd'hui je suis entièrement favorable au projet de parc éolien de Trans sur Erdre car se projet favorise l'électricité propre, et entre dans une lutte contre le réchauffement climatique. GUERIN Elise.

Aurelie. leduc **ven. 12 oct. 16:28**

Bonjour, Je suis 100% favorable à ce projet. L'écologie n'est pas un parti politique mais bel et bien un sujet important qui doit se tenir au centre des préoccupations de tous. Je ne cesserais de penser que l'énergie éolienne est bien plus adaptée pour un environnement sain que les énergies fossiles que l'on épuise chaque jour un peu plus. Je suis de Riaillé et j'ai 21 ans.

Eric Juncker **15 octobre 2018 à 12:42**

À : "enquete.eolien.trans@gmail.com" <enquete.eolien.trans@gmail.com>
Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je donne un AVIS FAVORABLE au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.

Avec la sobriété (premier pilier) et l'efficacité (second pilier), les énergies renouvelables constituent le troisième pilier indispensable de la transition énergétique.

J'aimerais bien vivre à proximité d'un parc éolien mais j'habite en ville.

Je trouve le lent ballet des pales légèrement asynchrone entre les éoliennes tellement harmonieux et beau à contempler. A chaque fois que je le vois, je m'en émerveille.

Quand je pense à ce que cela produit, à l'utilité de cette énergie verte issue du génie humain, à l'empreinte environnementale si faible en comparaison des énergies fossiles et fissiles, je me sens bien.

Si en plus, je pouvais directement contribuer aussi à la multiplication de cette forme d'énergie renouvelable dans mon voisinage, comme je crois que ce sera le cas pour un projet voisin, ce serait formidable. Nous en avons grand besoin dans l'ouest de la France, à proximité de Nantes, tout particulièrement.

Bien cordialement,

Eric JUNCKER résidant à Nantes

Olivier KRIEGK **15 octobre 2018 à 14:11**

À : enquete.eolien.trans@gmail.com

Monsieur le commissaire enquêteur, J'ai pris connaissance de nombreux documents relatifs à la demande d'autorisation d'exploiter de la société Windstrom pour le projet éolien de Trans sur Erdre. Je tiens à vous part des remarques suivantes, tout d'abord des remarques relatives au projet luimême: 1. Le projet me semble techniquement bien étudié, et l'alignement proposé pour les trois machines est un facteur d'intégration paysagère solide. 2. Sur le plan environnemental, le dossier et l'étude d'impact dénotent une grande qualité des études et une appréciation objective des impacts de ce projet. Par ailleurs, je souhaite faire part de mon soutien fort à l'ensemble des projets d'énergie renouvelables dans notre région des Pays de La Loire et en France: Notre pays se distingue par un discours politique fort en faveur du climat et du développement des énergies renouvelables, et dans les faits prend un retard considérable par rapport à ses engagements, en particulier européens et accord de Paris. Pour ces raisons locales et liées à l'analyse du dossier de Trans suer Erdre, et en cohérence avec mes convictions plus globales, je donne mon avis très favorable à ce projet. Je me permet d'ajouter qu'il convient de prendre le plus grand recul par rapport aux opposants, peu nombreux mais bruyants, qui cherchent en fait à protéger leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général. Un article récent de première page du journal local "l'écho d'Ancenis" les montrent sur les pelouses devant le château de l'un d'entre eux, avec un photomontage fallacieux laissant imaginer la présence d'éoliennes de 400 ou 600 m de haut... C'est dire l'honnêteté de ces opposants virulents et systématiques. Pour votre bonne information, je vous précise que je suis par ailleurs acteur de centrales photovoltaïques collectives, et membre de projets éoliens citoyens dans la région d'Ancenis Je vous souhaite bonne réception de ce message, et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs. -- Olivier KRIEGK 59 Rue de La Couleuverdière 44150 SAINT GEREON Tél 06 80 34 44 97 o.kriegk@gmail.com

JF Chevillard **15 octobre 2018 à 16:55**

À : enquete.eolien.trans@gmail.com

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE, actuellement les catastrophes naturelles se succédant, je pense en partie dû au réchauffement climatique, il me semble important d'aller vers la génération d'électricité alternative aux centrales thermiques.

Cordialement

JF Chevillard

44150 Saint-Géréon.

René Bouvet **15/10/2018 à 17:13**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je donne un avis favorable au projet de parc éolien à Trans-sur Erdre
pour nous rapprocher de l'objectif prévu pour les Pays de la Loire en terme de production éolienne.

Cordialement
René Bouvet
44540 Vallons de l'Erdre

Famille Sorin Beaumont **15/10/2018 à 17:17**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous donnons un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE

Sensibles aux problèmes provoqués par le changement climatique, nous sommes persuadés que les productions d'énergie renouvelable , non émettrices de CO2, sont une alternative indispensable.

Le bénéfice environnemental de l'Eolien est bien supérieur aux inconvénients avancés par ses quelques détracteurs.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Stéphane SORIN et Frédérique BEAUMONT.

44150Saint Géréon

Pascal Hourdeau **15/10/2018 à 17:49**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE [redacted]ar nous avons besoin d'un mix de production d'électricité pour pouvoir l'avenir ou nos consommations vont montées avec la mobilité par moteur électrique.

Pascal Hourdeau

127 rue du coteau du poulichon

44521 Oudon

Carmen grand'mère Priou **15/10/2018 à 18:20**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE

Notre planète souffre du réchauffement climatique depuis trop d'années, les parcs éoliens sont de bons moyens pour lutter contre les centrales nucléaires qui nous menacent

C'est pourquoi nous soutenons les constructions des éoliennes

La raison majeure de ce soutien est que les Pays de Loire sont seulement à la moitié de l'objectif de 1750 MW d'électricité éolienne fixé pour 2020.

Mme PRIOU Carmen et Mr PRIOU Michel

Nous habitons la commune de Grandchamps des Fontaines

Bientôt notre adresse sera à la Plaine sur Mer.

Il y a 2 mois nous avons vue l'éolienne partie de Saint Nazaire pour les essais en mer,

juste en face de chez nous . Encore un beau projet continuons sans relâche

Daviau Claude **15/10/2018 à 18:41**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.

J'habite Pouillé-les-coteaux, à 800 mètres seulement de l'éolienne la plus proche du parc éolien Pouillé-les-coteaux-Mésanger, en fonctionnement depuis de nombreuses années. Ces éoliennes ne me dérangent absolument pas. Le bruit de la route Ancenis-Candé est très supérieur aux nuisances sonores causées par ces 8 éoliennes.
En plus de produire de l'électricité à un coût raisonnable, les éoliennes contribuent par les taxes foncières aux budgets de nos communes qui en ont bien besoin.
C. Daviau
Le Moulin de la Lande
44522 Pouillé-les-coteaux

Charles Esmenjaud **15/10/2018 à 19:04**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Compte tenu des alertes récentes du Giec pour le climat, il est important de développer les énergies renouvelables et je soutien donc le projet éolien de Trans sur Erdre.
Sentiments distingués , Charles Esmenjaud, Nantes

Bernard Pradelles **15/10/2018 à 19:09**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je vous transmets mon avis favorable au projet du parc éolien de Trans sur Erdre. En effet, les événements actuels montrent l'urgence de développer les énergies renouvelables dont font partie ce projet.
Bernard Pradelles, habitant de la commune Le Cellier

Roger Gravouil, Ancenis **15/10/2018 à 19:21**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE car nous sommes encore loin des objectifs fixés par la région des Pays de Loire pour 2020. De plus, il s'agit d'une énergie verte et renouvelable qui s'inscrit dans la logique de la transition énergétique indispensable pour notre pays.
Avec mes salutations distinguées,
Roger GRAVOUIL 44150 ANCENIS

Jean-Philippe Rolland **15/10/2018 à 20:33**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Souhaitant participer à mon niveau au respect de notre environnement, Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE
Jean-Philippe ROLLAND
VAIR sur LOIRE

Nicolas Trichet **15/10/2018 à 21:16**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.
Je pense en effet que la lutte contre un réchauffement très rapide est une priorité ainsi qu'une urgence.
Ce projet contribuera, je l'espère, à moins produire de co2.

Nicolas Trichet
560 rue d'Anjou
44521 OUDON

Corinne Abar **15/10/2018 à 21:28**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE, pour le développement de la production d'énergie renouvelable.
Corinne ABAR
La Rivière
44522 MESANGER

Mme Mérel Myriam, Nantes **15/10/2018 à 22:17**

Mr le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de Trans – sur – Erdre , eu égard au retard pris par la Région dans le développement des énergies non fossiles : il y va de l'avenir des jeunes générations .
Mme Mérel Myriam
Nantes

Beillevaire Sylvie Ancenis **15/10/2018 à 22:53**

Je soutiens les projets d'installation d'éolienne en Loire Atlantique et sur toute la France
Cette énergie est beaucoup plus respectueuse de l'environnement
Il faut remplacer rapidement les énergies fossiles qui vont s'épuiser et les centrales nucléaires dont on ne sait toujours pas traiter les déchets
Beillevaire Sylvie Ancenis

Elisabeth Guisthau, Coueron **15/10/2018 à 23:24**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Convaincue que l'énergie renouvelable permettra de répondre aux objectifs nationaux pour le climat
Que le projet d ' éolien à Trans sur Erdre s inscrit dans un territoire qui pourra l accueillir ,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE
Elisabeth Guisthau 44220 Coueron

Etienne Bécot, **Mauges sur Loire (49)** **16/10/2018 à 06:15**

à l'attention de:
Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le premier fondement de notre république française est l'esprit de communauté française, ainsi être citoyen responsable c'est comprendre que l'intérêt général de la communauté est supérieur à, non pas seulement à son propre intérêt, mais à soi-même, ce en respectant les principes fondamentaux

des droits de l'homme. Ainsi, pour le bien de tous, je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.

Etienne Bécot

Mauges sur Loire (49)

Andre fayolle Larajasse **16/10/2018 à 07:12**

Vu que la région pays de loire est très en retard sur les objectifs d'investissements éoliens alors qu'ils sont non chauffant le climat et rapatrient nos emplois énergétiques et réduisent le déficit abyssal commercial des énergies sales de france.
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE

Andre fayolle Larajasse

Jean Trespeuch, Saint-Herblain **16/10/2018 à 08:42**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE. Les urgences climatiques imposent d'augmenter le parc éolien sur notre territoire national et local.
Cordialement.
Jean TRESPEUCH
44800 SAINT-HERBLAIN

Sébastien Audon, Couëron **16/10/2018 à 09:16**

Monsieur,
Je suis sensible et impliqué pour la cause environnementale, ainsi je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE
Mes coordonnées :
Sébastien Audon
6 rue de la Margolerie
44220 Couëron
Cordialement,
Sébastien Audon

Mr Jean Claude Tetrel, Nort sur Erdre **16/10/2018 à 09:37**

monsieur le Commissaire enquêteur,
Ci-joint mon avis sur le projet de parc éolien de TRANS SUR ERDRE.
Bonnes réception et lecture.
Cordialement.
Mr Jean Claude TETREL
8 Résidence des sapins;
44390.NORT SUR ERDRE
Mr Jean Claude TETREL
E rcsjdence des sapins
44390 NORT SUR ERDRE
Objet avis enquête parc éolien de Trans sur Erdre
Nort sur Erdre le 15 octobre 2018,
Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable pour le parc éolien de TRANS SUR ERDRE.
Ce projet s'inscrit bien dans le cadre de la transition énergétique.
De plus nous utilisons une énergie gratuite et non polluante le vent est inépuisable.
Ce projet contribuera au repos bien mérité des centrales nucléaires.

Cordialement.
Mr iean Claude TETREL

Jean Marie Frontini, Angers **16/10/2018 à 10:46**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un **avis favorable** au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.
Les Pays de Loire se sont fixé l'objectif de 1750 MW d'électricité éolienne en 2020. Or, nous n'en sommes encore qu'à la moitié.
Ces projets sont déjà bien avancés, ils ont été modifiés à plusieurs reprises pour prendre en compte les avis des riverains. Aucun argument objectif ne s'oppose plus à la poursuite de ces projets.
Jean Marie FRONTINI
Angers

Yves Papin **16/10/2018 à 10:56**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je suis Monsieur Yves Papin, domicilié à Couëron (44220) au 10, rue des Semailles.
Dans le débat très actuel sur la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la valorisation des ressources de nos territoires, je sais qu'il y a plusieurs projets de parcs éoliens et de parcs photovoltaïques dans notre région et notre département.
C'est pourquoi je donne un avis favorable au projet de parc éolien de Trans-sur-Erdre.
En effet dans le cadre de la transition énergétique il est important que nous développions ces nouvelles sources d'énergie sur nos territoires dont les besoins sont effectivement considérables.
A ce jour la région des Pays de la Loire n'est quà la moitié de l'objectif de 1750 MV d'électricité éolienne fixé pour 2020.
Il est temps que les projets, respectueux de la règlementation actuelle concernant l'implantation des parcs éoliens, soient valider et mise en oeuvre sans tarder.
Recevez mes sincères salutations.
Yves Papin

Noyer Romain, Oudon **16/10/2018 à 12:14**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.
Au-delà de l'urgence climatique qui n'est plus à démontrer, il est important - à présent - d'agir pour une transition énergétique écologique et durable.
Sincères salutations,
NOYER Romain
44521 OUDON

Bernard Guilloux, 49610 Les Garennes sur Loire **16/10/2018 à 12:20**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Face au défi du changement climatique, je suis convaincu que les énergies renouvelables peuvent apporter une solution pérenne,
c'est pourquoi je donne un avis favorable au projet de parc éolien de Trans-Sur-Erdre.
Respectueuses salutations.
Bernard GUILLOUX
11 chemin du Haut Plessis
49610 LES GARENNES SUR LOIRE

Adrien Gascoin, Grandchamp des Fontaines **16/10/2018 à 12:48**

Bonjour Mr l'enquêteur,
J'exprime et donne un avis favorable au projet de parc éolien de Trans sur Erdre.
Pour moi cela s'inscrit dans l'urgence de diminuer la consommation d'énergie fossile pour limiter le réchauffement climatique.
Je suis Adrien Gascoin la Moultière Grandchamp des Fontaines
Respectueuses salutations

Josselin Cottineau résidant à Ancenis **16/10/2018 à 13:38**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je suis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE car je pense qu'il est urgent d'agir pour éviter la catastrophe du changement climatique.
Josselin COTTINEAU
résident à Ancenis(44)

Prochasson **16 octobre 2018 à 15:10**

À : enquete.eolien.trans@gmail.com
Bonjour
je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique en objet.
Je vous en souhaite bonne lecture
F Prochasson
--L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
https://www.avast.com/antivirus

avis F Prochasson enquete trans sur erdre.pdf 18K

François Prochasson Le 16 octobre 2018 61 rue des Dervallières 44000 Nantes
à Monsieur le Commissaire enquêteur
Objet : contribution à l'enquête publique sur le projet éolien de Trans/Erdre
Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je suis très favorable à ce projet de parc éolien à plusieurs titres.
En premier lieu, il faut noter qu'avec la reconversion inéluctable de la centrale à charbon de Cordemais, le département et tout l'ouest de la France vont se trouver dans une situation accrue de déficit de production d'électricité préoccupante. Il faut donc développer de nouvelles sources de production et l'éolien est bien adapté du fait des niveaux de vent et de la proximité de l'agglomération nantaise pour la consommation.
Les projets régionaux de centrales nucléaires ont été successivement abandonnés dans l'ouest. Il faut être cohérent et accepter les moyens modernes de production, qu'ils soient éoliens, hydroliens ou solaires. Et l'étude d'impact très détaillée qui accompagne le projet montre que les impacts sont maîtrisables ou très faibles, en rapport à la nécessité de produire le volume d'énergie que nous consommons dans l'ouest.
Par ailleurs, l'installation de ces éoliennes dans le paysage du nord-est du département ne pose pas de problème notable d'insertion paysagère. Pour avoir accompagné EDF au titre de mes activités professionnelles au ministère de l'environnement dans les années 80, dans les actions de sensibilisation au paysage, je sais qu'un parc éolien défigure moins celui-ci que les lignes haute tension qu'il faut construire pour relier les centrales nucléaires ou thermiques aux lieux de distribution. De ce point de vue, la protection du paysage français passe effectivement par une production décentralisée d'électricité. L'éolien ne résout pas tout mais contribue à cet objectif.
Enfin dans le cas particulier du parc de Trans sur Erdre, les exemples proches montrent une

insertion réussie des éoliennes dans le paysage local de bocage. Il ne s'agit absolument pas d'une situation de saturation, ni d'une quelconque atteinte à la zone Natura 2000 voisine. Et les arguments autour d'un impact sur la santé des animaux et des humains vivant à proximité sont une nouvelle manipulation de l'opinion publique qui ne tient pas au regard du sérieux de l'étude d'impact accompagnant la demande.
Pour toutes ces raisons, je suis très favorable à l'installation de ce parc.
Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.
François Prochasson Ancien ingénieur divisionnaire des travaux publics Docteur en géographie 61 rue des Dervallières 44000 Nantes

Guist hau Joël **16/10/2018 à 16:17**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Persuadé de l'urgence de déployer le parc éolien dans notre région, et après avoir consulté avec attention le dossier du projet en question, je donne un avis favorable au projet de parc éolien de Trans sur Erdre.

Joël Guist'hau , Couëron

Dupuis Gérard **16/10/2018 à 16:45**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE: alors que notre planète vit des bouleversements climatiques majeurs, il s'agit, avec ce projet, d'accélérer le processus de la transition énergétique indispensable pour la planète.
Avec mes salutations distinguées,
Gérard DUPUIS
40 rue de Bel-Air
44850 LE CELLIER

Raitiere, Teillé **16/10/2018 à 17:27**

A l'intention de Monsieur le Commissaire enquêteur, Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE J'ai lu sur la presse qu'il y avait des risques pour des monuments anciens aux dire de certains détracteurs. Peut-être préfèrent-il des centrales nucléaires à proximité de chez eux qui seront beaucoup plus nocives pour eux et leurs descendances et leur patrimoine (monuments anciens du XV ème siècle) . Soyons sérieux si l'on veux que nos petits enfants vivent dignement. Pierre RAITIERE - 44440 Teillé

M. Bouard Francis **16/10/2018 à 17:56**

Je suis favorable au projet car le secteur est celui le plus favoragble dans le département à l'implation d'eolienne.
En effet tout les jours, et encore le rapport sur le GIEC? on nous rappelle l'urgence de lutter contre le dérèglement climatique.
L'éolien produit beaucoup moins de CO2 que le KWH issu d'une centrale à Charbon et 4 fois moins qu'une centrale nucléaire!
Pour ceux qui veulent uniquement profiter des avantages de notre société sans y contribuer, il faudrait leur rappeler que beaucoup d'habitants ont la contraintre depuis quarante ans de vivre à coté d'une centrale nucleaire. La vie en société cela ne s'arrête pas au bout de son jardin !

Mr Dupont pascal – Couffé **16/10/2018 à 21:14**

Mr le commissaire enquêteur

Je suis consient de la nécessité des énergies renouvelables pour la production électrique afin de trouver une alternative au nucléaire.Et je souhaite participer au défi de laisser une terre plus saine à nos enfants.Habitant proche d'éoliennes depuis environ 5 années ,je ne constate aucun effet négatif dans nôtre entourage.C'est pourquoi je donne un avis favorable au projet du parc éolien de trans sur erdre.
Mr Dupont pascal Couffé

Ghislaine Carrez **16/10/2018 à 22:21**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
j'approuve la construction du parc éolien de Trans-sur-Erdre : notre département pourra enfin prétendre mettre en œuvre les outils de la transition énergétique et écologique.
Je m'appelle Ghislaine Carrez, je réside à Saint-Herblain.
Ghislaine Carrez

Bruno Foucher, Saint-Géréon **17/10/2018 à 09:15**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE pour éviter le réchauffement climatique et les tempêtes dans le monde.

Recevez Monsieur, mes salutations distinguées

Bruno Foucher, 44 Saint-Géréon

M. J.Suteau, Ancenis **17/10/2018 à 11:56**

A l'intention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Je soutiens ce projet éolien de Trans/Erdre comme l'ensemble des projets en cours ou à venir.
Ces éoliennes trop critiquées, sont une des chances pour notre planète en utilisant une énergie non polluante et inépuisable.
Trouverons-nous assez de citoyens responsables pour que notre plan CLIMAT aboutisse avant qu'il ne soit trop tard?
J.Suteau, 44150 Ancenis

M. Jean Rabian – EOLA **17/10/2018 à 16:13**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Suite à la lecture des contributions de Messieurs Gonzague et Fanchick Bureau, il me parait nécessaire d'apporter des éléments de réponses que vous trouverez dans l'annexe jointe.
Cordiales salutations
Jean Rabian, fondateur d'Eoliennes en Pays d'Ancenis (EOLA)

voir l'annexe jointe : fichier : NS_1017_16h13_Rabian_PJ_à_Mail.pdf

---

Mme Thérèse Le Charlès, Ancenis **17/10/2018 à 18:57**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au parc éolien de Trans-sur-Erdre.

Thérèse Le Charlès d'Ancenis.
Mes raisons:
Nous devons avoir plus de parcs éoliens si nous voulons produire de l'électricité verte. Il y a plusieurs parcs dans la région, mais nous ne sommes pas saturés.

Chloé Martin, Teillé **17/10/2018 à 20:20**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis très favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.
Parce qu'il est grand temps d'agir pour notre planète : la mise en place des énergies renouvelables est aujourd'hui indispensable.
Chloé MARTIN
Teillé (44440)

Monsieur Frédéric Pieters, Grandchamp des Fontaines **17/10/2018 à 21:15**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis très favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE.
On ne peut pas compromettre la transition énergétique pour préserver l'intérêt financier de qq'un.
Monsieur Frédéric PIETERS
La Noe Guy
44119 Grandchamp des Fontaines

Mme Serpault Anaïs, La Regrippiere **17/10/2018 à 21:32**

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,
Monsieur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE, projet petit et pourtant important pour la planète.
Mme Serpault Anaïs, nom jeune fille Feuillat resident au 44330 La Regrippiere, originaire de Oudon.
Cordialement,

Marine Le Charlès, Nantes **17/10/2018 à 22:05**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je donne un avis favorable au projet de parc éolien de TRANS-SUR-ERDRE. Je trouve important de soutenir des projets de production d'énergie alternative et de développement durable.
Marine Le Charlès, Nantes

M. Alexandra Guerin, Riaillé **18/10/2018 à 13:06**

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Aujourd'hui, les scientifiques prévoient des conséquences dramatiques au réchauffement climatique, pour la planète et donc pour l'humanité. Nous, jeune génération, nous ne pourrons pas inverser la tendance, c'est maintenant qu'il faut réagir et aller vers une transition énergétique et des changements de comportements signifiquatifs, à toutes les échelles. Beaucoup d'initiatives vont déjà dans ce sens.
Nous faisons confiance à nos dirigeants et nos politiques afin de travailler à des solutions et des projets durables.

Le projet du parc éolien de Trans-sur-Erdre est évidemment un projet positif pour notre communauté de commune et pour l'avenir en règle générale, il est aussi la représentation d'un mouvement citoyen, j'y suis favorable.
Il est temps de lever la tête, de regarder l'horizon et de commencer à avancer ensemble.
Alexandra GUERIN, habitante de Riaillé de 28 ans

association Transmission **18/10/2018 à 22:06**

Monsieur,
Nous organisons le spectacle nocturne « Dans la Nuit, Liberté » chaque année à la même période sur le site du Pont du Theil, (Fin août / début septembre).
Le projet d'éoliennes est à environ 1 km du Pont du Theil à vol d'oiseaux.
Nous avons quelques interrogations :
1-Quel sera l'impact visuel des feux rouges en haut des mats sur notre spectacle ? Y aura-t-il une gêne ?
2-Nous utilisons des talkies walkies pour communiquer sur le site et assurer la sécurité : Y aura-t-il des interférences et des nuisances ?
3-Notre système de billetterie / contrôle d'accès, ainsi qu'une partie de nos systèmes lumières et pyrotechnie utilisent des réseaux wifi, y a-t-il des risques d'interférences, et de perturbation du bon fonctionnement de nos installations et réseaux sans fil (Wifi et HF) ?
4-Un parc éolien génère-t-il des ondes et/ou fréquences qui occasionneraient un risque de déclenchement intempestif de nos installations pyrotechniques (notamment les inflammateurs (allumeurs) électriques) ?
Nous attendons vos réponses sur ces sujets.
Bien cordialement,
Le bureau de l'association TRANSMISSION.

Mme Régine Mathern Mesnil, Joué sur Erdre **18/10/2018 à 22:57**

Bonjour,
J'ai constaté depuis l'été dernier déjà, la nuit, des rais de lumière rouge à la surface de l'étang de Vioreau, intermittents. Très étonnée de constater ce phénomène à l'occasion d'un pique-nique entre amis, au bord de l'eau, qui clôturait une après-midi de baignades, je me suis rendue compte qu'il s'agissait de la réverbération de la balise lumineuse du mât de mesure de la zone éolienne aujourd'hui à l'enquête publique.
L'effet était saisissant.
Quel sera donc l'effet des « feux à éclat » des éoliennes, bien plus forts et nombreux que ceux du mât de mesure, à la surface de l'étang? Pour la faune aquatique, pour la faune forestière, pour les usagers et habitants des bords de l'étang?

Cet aspect a-t-il été étudié?

Je suis habitante de Joué sur Erdre, et de ce fait riveraine de zones industrielles déjà implantées d'éoliennes ; je vois bien les effets nocturnes de ces machines. Je constate aussi régulièrement les dysfonctionnements en matière de synchronisation des signalisations lumineuses (qui mettent des semaines à être re synchronisées malgré la réglementation :
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/4/23/TRAA1809923A/jo/texte/fr)

Mais là, c'est une nouveauté : jusqu'à présent, me semble-t-il, la surface de l'eau était préservée.
En vous remerciant pour votre attention,
Régine Mathern Mesnil

François-Xavier Poisbeau, **19/10/2018 à 06:25**

Merci Monsieur Lemoine de bien vouloir noter notre opposition au projet du mont-friloux au titre du collectif et en mon nom individuel.
Aucune approche globale énergétique n'a été faite
Les riverains decouvrent les risques et les nuisances sur les humains et les animaux
L'eco-système natura 2000 va être boulversé après avoir été protégé (cf. les chiroptères très nombreuses dans les granges de bourgchevreuil)
les données géobiologiques sont insuffisantes
iI est urgent de repenser la politique d'installation dans cette zone afin d'éviter des protestions et actions légitimes à venir.
Cordialement
mr françois-xavier poisbeau
27 bourgchevreuil
44440 RIAILLE
secrétaire ADESP

Daniel Riviere, St Herblon, Vair sur loire **19/10/2018 à 10:47**

avis de Mr Daniel Riviere la Piderie St Herblon 44150 Vair sur loire:
Je suis très favorable à l'implantation d'eoliennes pour augmenter la production d'energie electrique protegeant la planete contre le rechauffemnt .
Ceci bien entendu dans le respect des regles en vigueur.

Mme Lydia Anezo **19/10/2018 à 13:04**

Monsieur Le commissaire Enquêteur,
veuillez trouver en pièce-jointe une liste de questions que je me pose à propos de la partie "finances" du dossier.
Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.
Mme ANEZO Lydia.

voir la pièce jointe : fichier : NS_1019_13h04_Anezo_Lydia_PJ_à_Mail.pdf

---

Association Air de l'Erdre **19/10/2018 à 13:19**

Bonjour,
Encore une enquête publique permettant la transformation « en douce » de notre campagne : 3 éoliennes par-ci, 3 éoliennes par-là. Encore une enquête publique qui ne prend en compte qu'un périmètre très restreint (6 km autour des éoliennes ?), alors que la population impactée se trouve bien au-delà de ce petit périmètre.

A quand une enquête publique qui oserait étudier et acter la transformation en profondeur de notre région, c'est à dire une enquête publique qui n'aurait pas peur des mots : implantation d'une centrale aérogénératrice dans le Nord est 44? Et qui serait alors honnête sur tous les impacts considérés. Ici, tout est vu et étudié à l'echelle de 3, pas à l'échelle de ce qui nous attend encore.

Mais 3 de plus, c'est déjà trop pour notre paysage pollué.

Où s'arrêtera la fuite en avant? Besoin de plus d'energie ? Mais à quel prix ?

Au prix de la transformation de notre campagne en centrale étendue sur des kms carrés, loin des regards des villes les plus consommatrices d'energie. Une fracture sociale de plus dans notre société.
Au prix d'une pollution visuelle difficile à supporter au regard du bénéfice. Nous, voisins d'éoliennes constatons au quotidien les pannes de vent, les pannes de machines, les dysfonctionnements dans la synchronisation des flashs nocturnes. Dans nos fenêtres l'effet discothèque est permanent, au détriment de l'observation de la voir lactée. Plus un seul espace abrité de la pollution lumineuse, et pourtant nous sommes loin de tout, des cinémas, des commerces, des hôpitaux, des transports en commun électriques, des pistes cyclables permettant l'utilisation des vélos électriques...rechargés au nucléaire.

Au prix de la renonciation à la maîtrise et aux économies d'énergie.

La question est simple : combien y a-t-il eu de fermeture de centrale nucléaire grâce aux éoliennes ?
Combien y a-t-il eu de fermetures de centrales à charbon?
Ces 3 là, n'y changeront rien de plus.

Pour l'Air de l'Erdre,
Association loi 1901,enregistrée sous le n°W444001223

M. Michel Monnier - Mauves sur Loire **19/10/2018 à 14:29**

Ayant habité 22 ans à La Harie (face au Mont Friloux),propriétaire des terrains du Pont du Theil (lieu du spectacle « Dans la nuit,Liberté) initiateur et créateur de ces spectacles depuis 1984,et professeur d'écologie entre 1972 et 2010 au Lycée agricole de Briacé-Le Landreau 44
Je pose quelques réflexions sur le projet de création d'éoliennes sur le territoire de la commune de Trans sur Erdre (zone du Mont Friloux)

-Après une formation universitaire à Nantes et un master d'écologie,j'ai enseigné cette discipline en filière S pendant 37 ans ½ .La première chose que l'on développait c'était la « notion de paysages » complétée par des sorties sur le terrain où l'on pouvait apprécier les modifications de ce paysage générées par l'homme...Le secteur de la Haute vallée de l'Erdre est une **zone préservée** sur certains secteurs avec malheureusement un remenbrement désastreux dans les années 60 où l'abattage systématique des haies était la norme pour soit disant agrandir les exploitations..grave erreur ,car il a fallu replanter par la suite...maintenant on nous propose d'introduire des éoliennes dans ce paysage avec des hauteurs de 170m a-t-on mesuré l'impact visuel que pouvait avoir ces constructions sur le paysage?et surtout l'aspect densification générée par ces éventuelles constructions....La transition énergétique je suis pour,mais avec plusieurs remarques :

.faut il densifier sur une zone les projets éoliens ?ou mieux les répartir sur les territoires ?je suis effaré par le nombre de projets sur les pays d'Ancenis et Chateaubriant par rapport à ce que l'on voit en parcourant notre France?serait on plus sensible à l'énergie qu'à la pollution des sols par les engrais et pesticides abondamment utilisés sur nos territoires ?

.faut il encourager des projets qui ne sont souvent qu'au service d'une « écologie capitaliste » (sauf les projet écoparticipatifs)ainsi les éoliennes de Joué sur Erdre (6) ont été revendues à des fonds de pension américains,anglais,luxembourgeois....pour se faire de l'argent...on est loin de la transition écologique si souvent proclamée,je pourrais ajouter les propriétaires des terrains qui touchent 4000 EUR/an /par éolienne présente sur leurs parcelles et doit on aussi préciser le coût énergétique des milliers de tonnes de béton nécéssaires à la mise en place de ces éoliennes ? .

C'est un peu comme ces capteurs solaires que l'on voit fleurir sur les bâtiments agricoles soit disant au service de l'écologie...ou plus simplement ne sont ils pas pour certains un moyen des récupérer des finances avec la surfacturation du Kwatt/h par l'EDF ?

-Créateur des spectacles de Trans sur Erdre (au sein d'une association de 372 bénévoles) dans une zone naturelle autour du pont du Theil située à moins d'1 Km de la zone délimitée pour de futures éoliennes,nous accueillons 13000 spectateurs/an sur un gradin de 1100 places dont la hauteur maximale est de 7 m,le risque c'est de voir ces lumières rouges clignotantes pour les spectateurs ce qui constitue une gène que nous ne voulons pas afin de conserver la qualité de nos prestations (12 représentations en fin d'été)

-La communauté de communes du pays d'Ancenis (COMPA) a engagé en 2016 un chargé de mission pour étudier le développement touristique de la Haute Vallée de l'Erdre ,des réunions avec les acteurs de ce territoire ont été organisées ,en 2018 un bilan a été fait pour la mise en place d'actions concrètes touristiques dans **ce secteur réputé naturel** et attractif par ses espaces boisés,ses étangs. En 2017 ce fût la création « des guinguettes des bords de l'Erdre » en 2019 nous aurons « Erdre vélo vintage » des parcours découverte de cette région au départ de Trans sur Erdre et du pont du Theil vous croyez que ces éoliennes vont constituer un atout attractif pour ce projet « nature » et découverte des potentialités d'accueil de ce secteur ?

Liste des personnes ayant émises un avis favorable au projet sans observations

Christian Barette, Saint Mars du Desert	9/10/2018 à 18:15
Francois Galisson, Orvault	9/10/2018 à 18:33
Eric Schwartz, Grandchamp des fontaines	mer. 10 oct. 19:28
Annick Chauvat	jeu. 11 oct. 10:59
Gilles Pommier, Ligne	ven. 12 oct. 10:36
Pierrick Logeais	sam. 13 oct. 13:01
Nicole.Gratas, St Herblain	sam. 13 oct. 15:43
Gérard Juvin, Riaillé	15/10/2018 à 10:10
Christian Brisset communne d' Oree d' Anjou	15/10/2018 à 17:06
Mr Drégoire, Patrice Le Cellier	15/10/2018 à 19:18
Henri Moutault	15/10/2018 à 21:31
Orhon Jean-François, Pouille les Coteaux	15/10/2018 à 21:41
François Kriegk, Bethesda (USA)	15/10/2018 à 22:15
Mr Haugmard Méric, 44300 Nantes	15/10/2018 à 22:17
M. Houpert	15/10/2018 à 22:24

M Moinard Laurent., Mesanger	15/10/2018 à 22:25
E. Houpert, G. Houpert, Vacanciers de la région	15/10/2018 à 22:29
Jean-Sébastien Guitton (Orvault)	15/10/2018 à 22:33
Guillaume Priou, habitant de Riaillé	15/10/2018 à 22:35
Sylvain S., riverain 44-49	15/10/2018 à 22:39
Chevolleau Samuel – Chambretaud (85)	15/10/2018 à 22:43
Lydie De La Motte Rouge de Indre	15/10/2018 à 22:47
Franck Angomard, Indre	15/10/2018 à 22:50
Nathalie et Daniel Vincent, Loireauxence	15/10/2018 à 23:00
Yves Mérot, élu de la commune de Oudon	15/10/2018 à 23:08
Philippe rialland, Ste luce sur loire	15/10/2018 à 23:09
Jacques Testard, Coueron	15/10/2018 à 23:10
Malinge Guy, 49500 Saint Martin du Bois	15/10/2018 à 23:43
Hélène Biotteau, Beaupréau en Mauges	16/10/2018 à 00:02
Danielle Simon- Saint Sébastien sur Loire	16/10/2018 à 03:17
Jérémy Barteau, Thouare sur loire	16/10/2018 à 06:50
Lise Lambert-Richard domiciliée à Ligné	16/10/2018 à 07:13
Christophe Thomin, Oudon	16/10/2018 à 07:28
Hélène Dargent, 22660 Trelevern	16/10/2018 à 07:33
André Rullier, Teillé	16/10/2018 à 07:46
M. Thomin Résident au Cellier	16/10/2018 à 07:47
Jean-Baptiste Gérard. à Saint Géréon	16/10/2018 à 07:59
Catherine Biotteau, résidant à Montrevault sur Evre	16/10/2018 à 08:07
COTTINEAU Luc 44440 Riaillé COTTINEAU Marie-Anne 44440 Riaillé	16/10/2018 à 08:20
Clotilde Menet, Nantes	16/10/2018 à 08:23
Géry Liagre demeurant Saint Etienne de Montluc	16/10/2018 à 08:25

Richard Bulteau, Ancenis	16/10/2018 à 08:41
Jean Pierre Nedelec, st herblain	16/10/2018 à 08:56
Bernard Dupas, Oudon	16/10/2018 à 08:59
Gicquel Yves-Marie, Nort-sur-Erdre	16/10/2018 à 09:04
Vincent Corbard Habitant de Teillé	16/10/2018 à 09:05
Gautier Vincent, Mesanger	16/10/2018 à 09:11
Marie Therese Gautier, Mesanger	16/10/2018 à 09:16
Cesbron Jean-Claude, Riailé	16/10/2018 à 09:46
Priou Eliane , Saint-Mars-du-Désert	16/10/2018 à 10:01
Daniel Boy – Carquefou	16/10/2018 à 10:05
Annie Thobie, Nantes	16/10/2018 à 10:27
Chauvat Vair sur Loire	16/10/2018 à 10:31
Josette Crolard, Teillé	16/10/2018 à 10:52
Romain Codron, 94120 Fontenay sous Bois	16/10/2018 à 11:18
Monsier Bouchereau Gilles Saint Sauveur de Landemont, 49270 Oree d'Anjou	16/10/2018 à 12:07
Didier Gautier le Grand Auverné	16/10/2018 à 12:34
Dominique Marquet, Casson	16/10/2018 à 13:04
Cécile Suteau Halbert, Coueron	16/10/2018 à 14:50
Catherine Louis, La Possonnière	16/10/2018 à 14:55
Jean-Pierre Hervé, Thouare sur Loire	16/10/2018 à 17:31
Sauvadet Muriel, Thouare sur Loire	16/10/2018 à 17:33
Mme Blin Jocelyne, Le cellier	16/10/2018 à 18:17
Raymond Le Merdy	16/10/2018 à 18:25
Mr et Me Blain, Vaire sur Loire	16/10/2018 à 18:45
Marie Garnier, Vigneux de Bretagne	16/10/2018 à 21:18

Catherine Coste Quinaou, Riaillé	16/10/2018 à 21:32
Richard Thierry, Couffé	16/10/2018 à 21:32
Yves Cesbron, 49170 Saint Léger des Bois	16/10/2018 à 21:43
Stéphanie Rincé, Teillé	16/10/2018 à 22:07
Françoise Schmit, Angers	17/10/2018 à 08:07
Jean Paul Coche, Ploemeur 56	17/10/2018 à 09:06
Blanche Lecomte, Teillé	17/10/2018 à 09:38
Christine Bichon, Thouaré sur Loire	17/10/2018 à 10:08
Didier Haie, Montrevault-sur-Evre (49)	17/10/2018 à 10:42
Annick Courgeon, Anetz, Vair sur Loire	17/10/2018 à 11:58
Minguet Marie, Saint Nazaire	17/10/2018 à 12:09
Annick Gilet, Ancenis	17/10/2018 à 14:19
Denis Schoumacher, Le Cellier	17/10/2018 à 14:26
Philippe Larmagnac, Le Pouliguen	17/10/2018 à 14:44
Biche Jacques, Oudon	17/10/2018 à 15:23
Marion Heurtel, Oudon	17/10/2018 à 15:24
Simon Clément, résidant à Vernouillet 28	17/10/2018 à 18:57
Yvon Le Charlès de la commune d'Ancenis	17/10/2018 à 19:07
Bourgeais Léo, Vair-sur-Loire	17/10/2018 à 20:44
Marie-Agnès Arnaud, Treillières	18/10/2018 à 00:05
Dominique Durandiere, agriculteur à Trans- sur- Erdre	18/10/2018 à 08:19
Gratien Pascal, Teillé	18/10/2018 à 09:13
Nicole Christin, Ancenis	18/10/2018 à 10:35
Soizic Lachal, St Julien de Concelles	18/10/2018 à 18:59
Marie-Luce Rabin, Ancenis	18/10/2018 à 19:33
Yves Cottineau, Ancenis	18/10/2018 à 21:27

Régis Guérin, Ancenis	19/10/2018 à 07:31
Bruneau Charles, Nantes	19/10/2018 à 09:24
Bruno Priou , Saint-Mars-Du-Désert	19/10/2018 à 11:52
Marc Cottineau, Riaillé	19/10/2018 à 13:33